



Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX - 89-71, Grande-Place. Tél. 237.22, 237.23 et 237.24.
 TOURCOING - 23, rue Carnot. Tél. 37.
 LILLE - 3, rue Faidherbe. Tél. 539.31.
 PARIS - 28, boulevard Poissonnière. Tél. Provençaux, 71.88.
 MOUCRON - 105, rue de la Station. Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Médame Alfred Reboux

BILLET PARISIEN

Va-t-on vers la scission du parti radical?

PARIS, 15 JANVIER (Minuit).
 Ce n'est pas sans raison que le groupe radical-socialiste de la Chambre remet de jour en jour toute décision quant à l'attitude qu'il doit adopter envers le Cabinet Laval.
 Il est, en effet, plus fortement divisé sur cette question qu'il ne le pense lui-même. S'il se laisse aller à suivre les suggestions du Front populaire et, sous prétexte de rétablir la discipline de vote, oblige les ministres valois à abandonner M. Pierre Laval, des démissions retentissantes se produiraient au sein du parti. Car, si les militants semblent en majorité acquis à des formules intransigeantes, les parlementaires qui comptent dans le parti, apparemment plus conscients de leurs responsabilités, tiennent volontiers le langage de la modération.
 Des membres éminents du groupe parlementaire ont attiré l'attention de leurs collègues sur les dangers de l'opération projetée par les « purs » du radicalisme et, sans doute, ceux qui estiment que l'heure n'est pas venue de changer de gouvernement ne se borneraient-ils pas, le cas échéant, à des protestations platoniques.
 C'est probablement la scission du parti qui serait la conséquence d'une victoire des partisans du Front populaire.
 Les esprits réfléchis du groupe radical sont prêts à suivre les conseils d'hommes comme MM. Malvy et Lamoureux, qui ne veulent pas que leur parti prenne devant le pays la lourde responsabilité d'une crise financière que déclencherait presque infailliblement la prise du pouvoir par les tenants du Front populaire.
 Le groupe doit rétablir sa discipline intérieure, disent les intransigeants, qui croient amener ainsi la défection des ministres radicaux.
 Mais cette discipline, quand et comment aura-t-elle désormais l'occasion d'être appliquée, répondent leurs adversaires.
 Actuellement, le problème est sans objet. Sur la politique extérieure, les divergences de doctrines entre M. Pierre Laval et les radicaux sont apaisées. Le Président du Conseil a montré son attachement envers la Société des Nations. C'est elle et elle seule qui rendra possible une tentative de conciliation en Afrique Orientale, les belligérants n'étant pas encore mûrs pour un arrangement pacifique quelconque.
 Sur le plan financier et économique, l'heure n'est pas aux controverses, qui seraient périlleuses pour le crédit public. Et les radicaux avertis le savent très bien.
 Reste le problème purement politique : affaire des ligues, agitation des étudiants, etc... Tout cela ne peut-il pas être examiné avec le double souci de l'ordre républicain et de l'intérêt national, sans qu'on se livre à des gestes irréparables ?
 Telle est la voix de la sagesse que certains radicaux font entendre à leurs collègues. Seront-ils compris ?
 R...

LA SANTE DU CHANCIER HITLER

Berlin, 15 janvier. — Le laryngologue Arnold von Eicken, professeur à l'Université de Berlin, qui a opéré le chancelier Hitler d'un polype à une corde vocale, au printemps dernier, a déclaré qu'il n'y avait absolument aucune raison de faire appel à un spécialiste étranger, étant donné que la voix du Führer était parfaitement claire et que son état de santé était parfait.

LA CRUE DE LA SEINE



LA CRUE D'ALPHEX EST DÉPLACÉE EN FACE DU PALAIS DE JUSTICE.

LE CONFLIT DES TRAMWAYS S'ACCENTUE

Le Ministre des Travaux publics fait savoir qu'il ne peut donner satisfaction au personnel. De leur côté, les employés affirment leur volonté de poursuivre la grève jusqu'au bout.



LES GRÉVISTES DE ROUBAIX, A LEUR DÉPART EN GARE DE ROUBAIX, POUR LA RÉUNION DE LILLE. (Ph. du J. de R.)

La situation, en ce qui concerne la grève des deux sociétés de tramways de Lille et de Roubaix ne paraît nullement s'améliorer, ni même s'éclaircir.
 En effet, ainsi qu'on le lira plus loin, le ministre des Travaux publics a déclaré de maintenir le « statu quo » pour les traitements et salaires.
 De leur côté, les grévistes, dans leur assemblée générale de Lille, ont affirmé que « la grève continuera avec plus de volonté que jamais et jusqu'à satisfaction ».
 Nous ne pouvons que regretter la prolongation de ce pénible conflit qui n'est pas fait, bien au contraire, pour porter remède à la crise dont souffre depuis trop longtemps notre commerce et qui cause une gêne sensible aux trois quarts de la population.
 Pour le moment, aucun moyen de conciliation n'apparaît. Nous ne voulons cependant pas perdre l'espoir que celui-ci sera trouvé rapidement. C'est l'intérêt général qui le demande.
 (Lire la suite page 3.)

Les entretiens diplomatiques de M. Pierre Laval

Paris, 15 janvier. — Les conversations diplomatiques que M. Pierre Laval a eues successivement mercredi matin avec M. de Vasconcelos, délégué du Portugal, président du Comité des Dix-Huit, et l'après-midi avec M. Cerruti, ambassadeur d'Italie ; Potemkine, ambassadeur de l'U.R.S.S. et Pouritch, ministre de la Yougoslavie à Paris, ont été dominées par l'imminence de la prochaine réunion du Conseil de la S.D.N.
 C'est, de toute évidence, le conflit italo-éthiopien et ses développements éventuels au cours de la session du 20 janvier devant les organes internationaux, notamment devant le Comité des Dix-Huit, si celui-ci se réunit, qui ont constitué le sujet principal de ces entretiens.
 Tout naturellement, l'entrevue du Président du Conseil avec l'ambassadeur d'Italie a retenu en premier lieu l'attention.
 Cet échange de vues a duré près d'une heure, mais aucun renseignement n'a été donné à son propos. Pourtant, on a l'impression qu'il n'a amené aucun changement dans la situation qui, depuis quelques jours, n'a guère évolué.
 M. Cerruti paraît s'être borné à compléter les informations qu'il avait apportées lundi dernier au chef du gouvernement français, sur l'état d'esprit des dirigeants fascistes.
 Avec M. Potemkine, M. P. Laval a aussi examiné le problème italo-éthiopien, mais il n'est pas impossible que l'entretien ait, de plus, porté sur la plainte déposée à Genève par l'U.R.S.S. à la suite de la décision de l'Uruguay de rompre avec elle les relations diplomatiques.
 Il est pas non plus exclu que la ratification du pacte franco-soviétique, en instance devant les Chambres françaises ait été évoquée.
 En raison du départ à la fin de la semaine du Président du Conseil pour Genève, un débat parlementaire ne pourra s'instituer à la Chambre qu'après le retour à Paris du chef du gouvernement.

UN GÉNÉRAL SPORTIF



LE GÉNÉRAL DOSSE qui vient d'être nommé membre du Conseil supérieur de la guerre.

Le Sénat a validé les dernières élections, sauf celle de M. le chanoine Muller

Paris, 15 janvier. — La séance est ouverte à 17 h. 10, sous la présidence de M. Bienvenu-Martin, deuxième doyen d'âge.
 L'ordre du jour appelle la vérification des pouvoirs des sénateurs élus le 20 octobre.
 Toutes les élections sont validées, sauf celle de M. le chanoine Muller dans le Bas-Rhin.
 La séance est levée à 18 h. 40. Séance jeudi à 15 h.

L'état de Rudyard Kipling s'est légèrement amélioré

Londres, 15 janvier. — Le bulletin de santé publié à 11 heures, à l'hôpital de Médewes annonce que l'état de M. Rudyard Kipling s'est légèrement amélioré mercredi matin.

Une rafale retourne le « Lieutenant-de-voisseau-Paris » qui sombre dans la rade où il était ancré, aux États-Unis

Pensacola (Virginie), 15 janvier. — L'hydravion « Lieutenant-de-voisseau-Paris » a été retourné par une rafale subite qui s'est abattue sur la baie où il était amarré.
 L'appareil a sombré.
 Les membres de l'équipage ne se trouvaient pas à bord.
 Des scaphandriers qui ont examiné l'appareil ont déclaré, en remontant à la surface, que les moteurs sont enfoncés dans la vase et qu'une aile repose sur le fond.
 L'importance des dégâts ne peut encore être exactement appréciée. Toutefois, les scaphandriers estiment qu'une aile serait brisée, mais ils n'en sont pas certains.
 Les officiers de l'hydravion croient que l'appareil pourra être redressé. Ils ont demandé à la base navale de construire un chariot spécial, pour y placer la coque et la tirer sur des plans inclinés.
 Les officiers américains de la base navale craignent toutefois que la tentative ne réussisse pas, car il n'y a pas, sur place, de grue assez puissante pour enlever 37 tonnes. Ils estiment que l'hydravion devra être démonté et ramené à terre, pièce par pièce.
 L'accident paraît dû au fait que l'hydravion était ancré le long d'un câble qui lui a permis de tourner sous le vent qui atteignait 73 kilomètres dans Pensacola même, mais était beaucoup plus fort au lieu d'ancrage, à treize kilomètres de la ville. Un tel vent pouvait soulever l'hydravion comme un cerf-volant.
 On suppose que les ailerons ont provoqué le retournement de l'appareil qui, en arrivant à l'extrémité du câble, se souleva et s'enfonça ensuite dans l'eau.

Les as de la route s'entraînent sur la Côte d'Azur



LE GRÉVISTE, SPÉCHER, ARCHAMBAUD, GIANELLO, FAYOLLE, LESUEUR, S'ENTRAÎNENT DE CONSERVE SUR LE QUAI DES AMÉRICAINS, A NICE. (Ph. R.)

Aujourd'hui, dernière audience du procès Stavisky

LES ACCUSÉS ONT EU HIER LA PAROLE. SEUL, ROMAGNINO N'A PAS CRIÉ SON INNOCENCE, MAIS IL S'EST CRANEMENT DÉFENDU

Paris, 15 janvier. — Dès l'ouverture de cette 52^e audience, à 13 h. 15, la parole est donnée à M. Gabriel Freysegne, puis à M. Pierre Charpentier, défenseur de Darius.
 M. Henri Darmon, prend ensuite acte de l'abandon de l'accusation en ce qui concerne M. Paul Lévy.
 La défense d'Arlette Stavisky
 M. de Moro-Giafferri présente ensuite la défense d'Arlette Stavisky :
 — Attaché à la défense d'une femme, dit-il, je ne consens pas à l'abandonner.
 « Jusqu'à la dernière minute, j'espérais que le ministère public renoncera à poursuivre la femme de Stavisky (Sensation).
 « Je suis gré au procureur général et à ses deux éminents collaborateurs, d'avoir précisé le problème moral qui se pose devant vous. Je n'ai pas retrouvé dans le réquisitoire, les belles imaginations du dossier et de la procédure.
 « On vous demande, messieurs les jurés, de condamner cette femme parce que, épouse et mère, elle a gardé le foyer et les enfants ; ou vous demande de condamner l'amour que cette femme a montré pour l'homme réprouvé. C'est bien cela, n'est-ce pas, l'accusation ?
 « On a recherché, au cours de sa longue carrière conjugale, un acte de complicité : Rien ! On n'a rien trouvé !
 « Arlette Simon n'a jamais été appelée à collaborer avec Stavisky ; elle était femme et mère. Quand il fallait une jeune femme pour présider quelques festins où fut convenue la félicité d'après-guerre, ce n'était pas Arlette Simon qui présidait.
 « Au cours des voyages dont il fallait colorer la grisaille, une femme accompagnait Stavisky, ce n'était pas Arlette Simon ! Quand il y avait des démarches à faire et qu'il semblait politique qu'une femme s'en chargât, ce n'était pas Arlette Simon.
 « Mais alors qui était-ce ? Je ne prononcerais pas de nom. Je suis le collaborateur de la justice, je ne suis pas un auxiliaire. Non ! Je défends.
 « Rien ne me démontre que celle dont j'oublie de dire le nom, soit une coupable, et si elle était appelée demain chez un magistrat, j'aurais une révolte intime ; cette femme est innocente.
 « Mais, je vous le demande, pourquoi est-ce la seconde qu'on poursuit en cour d'assises ? (Longues sensations).
 (Lire la suite page 3.)



LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU JURY. (Ph. R.)

A Wannehain, deux douaniers sont assommés par un groupe de fraudeurs

En se sauvant, les contrebandiers ont abandonné pour 15.000 francs de tabac belge.



A gauche : LES BALLOTS DE TABAC ABANDONNÉS PAR LES FRAUDEURS. A droite : LE PRÉPOSÉ BACHELLI, QUI FUT LE CRANE OUVERT AU COURS DE L'ENGAGEMENT.

Un drame de la contrebande de tabac s'est déroulé, au cours de la nuit de mardi à mercredi, à Wannehain, village du canton de Cyoing et situé, en bordure de la frontière, à proximité de Bourghelles.
 La ligne de démarcation entre les territoires français et belges, de Baisieux jusqu'à Mouchin, est activement surveillée par les services de douane, la nature du terrain, en pleine campagne, se prêtant facilement à l'introduction frauduleuse de marchandises, notamment de tabac. Mais le passage de « porteurs » devient de plus en plus difficile, et, attirés par l'appât du gain, les fraudeurs — comme ils l'ont fait ces jours derniers à Godewaersvelde, près d'Hazebrouck — paraissent décidés à attaquer, le cas échéant, les préposés des douanes.
 Dans la soirée de mardi, tandis que le brouillard nuisait à la visibilité, le sous-brigadier Léon Rothoyt et le préposé Georges Delanghe, de la brigade de Wannehain, avaient été postés en embuscade à l'endroit dénommé « Pont de Briques », quand ils entendirent des bruits suspects. Ils s'agissait certainement de fraudeurs que les douaniers ne tardèrent pas à apercevoir. Ceux-ci étaient groupés et, dès les sommations d'arrêt, ils s'empressèrent de se disperser.
 Près du premier poste, de « Pont de Briques », se trouvaient deux préposés de la brigade de Cramphin, MM. Joseph Bouchet et Martin Bouchet, qui, au bruit, se dirigèrent vers les autres douaniers. Ils furent contredits, dans leur course, les fraudeurs déjà découverts, et appréhendés par d'autres douaniers.
 A ce moment, l'un des contrebandiers invita ses compagnons à le délivrer, et les douaniers, qui n'entendaient pas renoncer leurs prisonniers, furent blessés, frappés de coups de matraque et assommés sur place, tandis que toute la bande prenait la fuite.
 Le sous-brigadier Léon Rothoyt et le préposé Georges Delanghe arrivèrent aussitôt, mais ils ne purent que transporter, sur poste voisin les deux douaniers, blessés à la tête, et qui reçurent les soins de M. le docteur Verlainne, de Cyoing.
 Au « Pont-de-Briques », on retrouva, sur le sol, huit charges de tabac belge d'une valeur de 14.000 francs, qui ont été saisies. Pendant la lutte, « entre » fraudeurs et douaniers, les premiers abandonnèrent aussi plusieurs cartouches, portant le numéro de magasins lillois, des « bottines » de quelques quinquards.
 Le capitaine Legrand et le lieutenant Le Corne, du escadron des douaniers, se rendirent à une enquête.

LE "QUEEN-MARY"



Les travaux de construction du paquebot géant anglais QUEEN-MARY se poursuivent activement. (Ph. R.)

M. LE CHANOINE PINTE nous livre les conclusions de ses études sur le fil de lait comparé au fil de laine

« Le prix de la laine est trop bas pour qu'on lui substitue un produit de remplacement inférieur en qualité. »

Récemment, nous avons interviewé M. le chanoine Pinte, vice-président de l'Association nationale des chimistes de l'industrie textile, sur les qualités du fil de lait qu'un ingénieur italien, M. Ferruti, destinait à remplacer le fil de laine.
 Le scepticisme que professait l'adresse de ce produit qu'un chimiste tel que M. le chanoine Pinte, vient encore d'être confirmé par les études de laboratoire auxquelles s'est livré tout éminent concitoyen et dont il a bien voulu nous communiquer les conclusions.
 — J'ai eu en ma possession un échantillon de ces fibres artificielles dites « laines de lait » en provenance d'Italie et, après examen en laboratoire, j'ai pu conclure qu'elles ne pouvaient en aucune façon concurrencer la laine.
 Le procédé, j'ai pu le reconstituer à peu près. Il ne varie guère de ceux qui ont déjà été expérimentés en 1864 et en 1904 en Angleterre. On provoque la séparation et la décaotation de la caséine sous forme d'une masse jaunâtre ; on la transforme en masse plastique qu'on redissout dans l'eau, filtre et reprecipite par addition d'acide. Ce précipité est traité par l'ammoniaque et la caséine d'ammoniaque obtenu donne une masse bien si soustra producteur plus le lait...
 transparent qui peut s'être en partie fini.
 — C'est là le procédé italien.
 — Perfectionné encore, car le produit obtenu a très bel aspect.
 — Et tel qu'il est, a-t-il sa place sur le marché ?
 — Je suis sceptique sur sa valeur d'utilisation, car il suffit de se souvenir de l'échec des divers succédanés déjà proposés.
 Il y a aussi une raison primordiale : c'est que le prix de la laine est trop bas pour qu'on tente de lui substituer ce qui lui incorporer un produit de remplacement qui lui soit inférieur en qualité.
 — Mais l'exemple de la soie artificielle ?
 — La « rayonne » a pu s'imposer parce qu'elle prétendait se substituer à un produit rare et cher, et que, par conséquent, elle provient d'une matière végétale et bon marché, le bois.
 — Tandis que le prix de la caséine...
 — est élevé et qu'il n'est pas possible de le marcher, jusqu'à devenir prohibitif, le marché de la laine est...